[***www.CEV-KIN.EU***](http://www.CEV-KIN.EU)

**Informations importantes :**

1. Votre dossier doit être composé en deux tas : 1 tas d’originaux + 1 tas de copies de chaque original. Les deux tas classés dans l’ordre indiqué ci-dessous. Nous gardons les originaux (actes, certificats, …) si vous n’avez pas fourni de photocopies.
2. Cette liste indicative de documents n’est pas exhaustive et il est de votre responsabilité d’introduire les justificatifs démontrant que vous remplissez les [conditions](https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:243:0001:0058:FR:PDF), en fonction de votre situation personnelle. [Le site de l’Office des Etrangers](https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Pages/home.aspx) contient plus d’informations légales & complémentaires.
3. Si certains éléments nécessitent des éclaircissements, n’hésitez pas à joindre une lettre explicative à votre dossier.
4. Le dossier de demande de visa doit être obligatoirement complet au moment de son dépôt. La décision sera prise sur base du dossier tel que déposé.
5. Plus aucun suivi de dossier ne se fait auprès de l’Ambassade de Belgique ni du C.E.V.. Le requérant est directement contacté lorsqu’une décision est prise.
6. Les dates de billet d’avion, logement et d’assurance doivent correspondre à la durée demandée pour votre séjour ou 1ier voyage envisagé.
7. Les preuves de vos moyens de subsistance personnels sont demandés même si le voyage est pris en charge par l’employeur/l’organisation/garant en Europe/ ...
8. Communiquez toujours votre adresse email et numéros de téléphone personnels dans le formulaire en ligne de demande de visa. Nous ne sommes pas autorisés à communiquer des informations personnelles et confidentielles à des tierces personnes.
9. Les demandes de visa doivent être introduites au minimum 15 jours avant le départ et au plus tôt 6 mois avant le départ.
10. Les enfants mineurs et le conjoint/partenaire légal (Présenter la preuve de la filiation parentale/Actes de naissance) des citoyens de l’EU, l’Islande, la Norvège et le Liechtenstein sont dispensés de l’assurance voyage ainsi que des frais de visa Schengen.

**DOCUMENTS A FOURNIR DEMANDE DE VISA C ETUDIANT BOURSIER**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Étudiant bénéficiant d’une bourse**COURT SEJOUR :séjour ininterrompu maximum 90 jours et doctorats mixtes | **✓** | **X** |
| [FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA](https://visaonweb.diplomatie.be/) daté et signéAVEC 1 PHOTO [conforme](https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/exigences_pour_les_photos_de_passeports.pdf) RECENTE : Compléter le formulaire online sur <https://visaonweb.diplomatie.be/> | ☐☐ | ☐☐ |
| PASSEPORT NATIONAL (signé et valable au moins 3 mois après l’expiration du visa demandé)+ copie des 2 premières et dernières pages+ copie des pages munies d’un visa + cachets sortie/entrée + copie des visas (Schengen et autres) + cachets sortie/entrée DU PASSEPORT PRECEDENT | ☐☐☐☐ | ☐☐☐☐ |
| RESERVATION TRANSPORT ALLER-RETOUR | ☐ | ☐ |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **POUR L’ETAT BELGE**  | ✓ | X |
| ORDRE DE MISSION avec fonction ; durée de la mission ; pays/société accueillant ; mission à charge de : la société qui invite / la société qui envoie en mission / autres (à prouver)  | ☐ | ☐ |
| ATTESTATION DE L’ORGANISME BOURSIER INFORMANT L’AMBASSADE DE LA SELECTION DU BOURSIER (CTB, CUD, VLIR, IMT, …) | ☐ | ☐ |
| ATTESTATION DE LA DGD si disponible | ☐ | ☐ |
| DIPLÔMES ORIGINAUX AVEC 1 COPIE | ☐ | ☐ |
| **POUR L’ETAT FRANÇAIS**(originaux + **2** copies !) | ✓ | X |
| ATTESTATION DE L’ORGANISME BOURSIER INFORMANT L’AMBASSADE DE LA SELECTION ET DE LA PRISE EN CHARGE DU BOURSIER | ☐ | ☐ |
| LETTRE DE RECOMMANDATION DE L’AMBASSADE DE FRANCE | ☐ | ☐ |